SCORPIONS [Ger] Fly to the rainbow 12’’ (RCA - 1974)



Ok, les traces psychédéliques sont encore présentes ici et là (*They need a million*, *Fly to the rainbow*…)
mais sinon c’est vraiment un autre groupe que celui du timide *Lonesome crow* [1] que nous retrouvons sur ce très bon deuxième album. Puisque **Michael Schenker** a disparu (et ça va devenir une habitude désormais), **Uli Roth** s’amène et avec dans ses bagages le bassiste **Francis Buchholtz** et le batteur **Jürgen Rosenthal**. Les compositions prennent évidemment une autre tournure même si **Schenker** et **Meine** composent une grande partie de l’album (**Roth** écrit ou co-écrit seulement deux morceaux sur sept) : c’est le musclé *Speedy’s coming* qui ouvre la danse et ça fait mal, mais le *Drifting sun* qui suit, signé (et chanté par) **Uli**, injecte définitivement un autre univers, plus sombre et plus tordu, chez les **SCORPIONS**. Ceux-ci composent la première très belle ballade d’une longue série avec *Fly people fly*, mais aussi le très chouette et mélodique *This is my song*, obsédant même à la longue, *Far away* sonnerait presque rock steady mais c’est la grosse pièce *Fly to the rainbow*, quasiment dix minutes à la croisée du morceau épique, de la fausse ballade et du trip aux éruptions guitaristiques, qui met le

coup de grâce. Ouais sinon tu l’as dit mon pote, ça c’est une pochette kitsch mais attachante, cherche pô à savoir pourquoi, c’est comme ça.

[1] voir : SCORPIONS [Ger] Lonesome crow (PDI) 1972 Réédition 1986

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !
Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.